

PLU

Plan Local d'Urbanisme

Les Belleville
VILLARLURIN

4.2 REGLEMENT GRAPHIQUE

4.2.1 Ensemble de la commune

Echelle: 1/5000

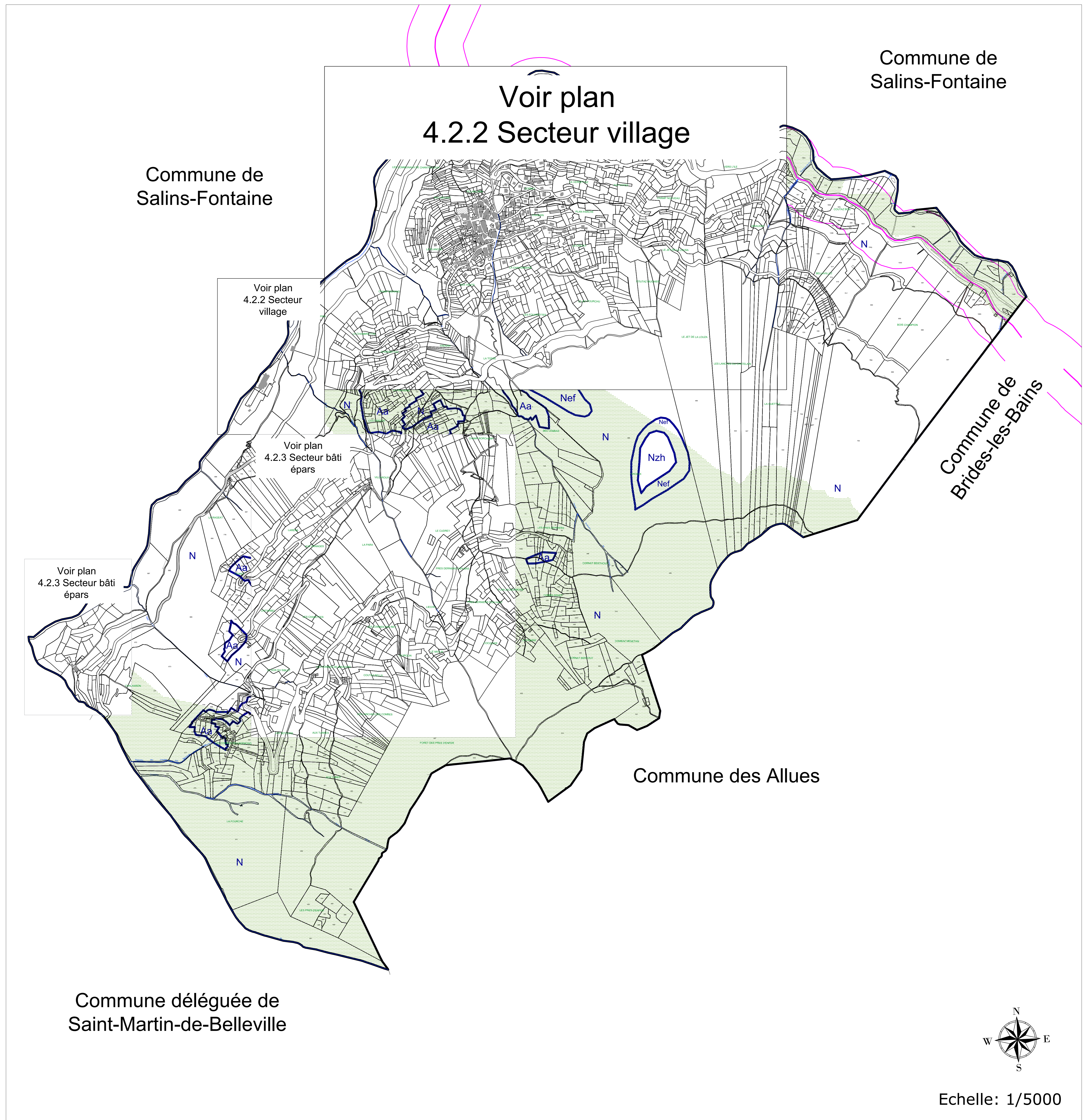
DOSSIER D'APPROBATION

Projet arrêté par délibération du conseil municipal
du 17 décembre 2019

LEGENDE

U	ZONES URBAINES
Ua	Secteur urbanisé ancien dense
Uc	Secteur urbanisé récent moins dense
AU	ZONES A URBANISER
AUc	Secteur suffisamment équipé - à urbaniser indicé
	Secteur destiné à de l'habitat sous forme organisée
	Secteur insuffisamment équipé - à urbaniser strict
2AU	Secteur destiné ultérieurement à de l'habitat, dont l'urbanisation est subordonnée à une évolution du PLU
A	ZONES AGRICOLES
Aa	Secteur destiné à la protection des terres agricoles et du paysage
Ab	Secteur agricole dans lequel les constructions et installations nécessaires aux activités agricoles peuvent trouver place
Aj	Secteur à vocation de jardin
N	ZONES NATURELLES
N	Secteur naturel
Ne	Secteurs destinés aux activités économiques
NL	Secteur destiné aux sports et loisirs
Nzh	Secteur agricole concerné par une zone humide
Nef	Secteur agricole concerné par l'espace de fonctionnalité de la zone humide

c	Chalet d'alpage ou bâtiment d'estive
	Axe bruyant (RD915 - catégorie 3 - bande de 100 m)
	Espaces ou secteurs contribuant aux continuités écologiques et à la trame verte et bleue
	Corridor écologique
	Prise en compte des risques
	Secteur PIZ Périmètre d'étude du PIZ, dont secteurs concernés par les risques
DIVERS	
	Bâtiments ajoutés sur le cadastre (à titre indicatif)
	Bâtiment inexistant (à titre indicatif)



Echelle: 1/5000